

NANCRAS

Belle cérémonie à l'école

Afin de célébrer dignement le 100e anniversaire de la fin de la Grande Guerre et pour perpétuer le devoir de mémoire, la commune a décidé, sur proposition de l'Union fédérale des anciens combattants, de remettre un drapeau à l'école de Nancras, jeudi 8 novembre.

Dominique Montois, délégué des anciens combattants pour Nancras, le confirme : « cette opération "une école, un drapeau" a pour objectif que les écoles primaires soient en possession d'un drapeau afin de participer aux manifestations patriotiques à côté de leurs aînés au titre du devoir de mémoire ».

Un travail de préparation sur le devoir de mémoire a été conduit par les enseignants et plus particulièrement dans la classe de CM2, débouchant sur l'élection de deux porte-drapeaux, une titulaire et un suppléant, en respectant la parité.

Après avoir salué les personnalités présentes, les enseignants, les parents ayant pu être présents et devant tous les élèves rassemblés dans la cour de l'école, David Raffé, le maire de Nancras, a prononcé les paroles réglementaires : « Je confie ce drapeau, offert par la commune et les anciens combattants à l'école de Nancras. Ce drapeau est le symbole



À l'école, on est très attaché au devoir de mémoire, ici avec les officiels et le maire David Raffé. PHOTO GILLES GRANDE/MAIRIE DE NANCRAS

de la patrie. Vous le porterez et le conserverez dans l'honneur et la dignité».

Les deux jeunes porte-drapeaux, la titulaire Léonie Gaudriaud et son suppléant Morgan Prud'homme, encadrés par deux porte-drapeaux et anciens combattants, ont reçu le drapeau de leur école avec émotion et fierté. Après la sonnerie « Au Drapeau » suivie par « La Marseillaise », Thérèse Montois, représentant la Société des membres de la Légion d'honneur (comité de Saintes) a en-

suite pris la parole pour dire combien tous ses membres étaient très attachés au devoir de mémoire. Et pour remercier les écoliers de Nancras de leur participation régulière aux commémorations, elle a remis à l'école trois fac-similés du texte de «La Marseillaise», signé par Rouget de Lisle, avec le logo de Nancras et de la Société des membres de La Légion d'honneur, afin que chaque classe ait son document.

Carine Mayau